



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Strasbourg,
école d'architecture

HABILITATION À LA MAÎTRISE
D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE

OBJECTIFS & PROGRAMME

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION HMONP : PRÉPARER À L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ

LE CHOIX D'ASSUMER LA RESPONSABILITÉ

La formation initiale permet aux architectes diplômés d'État (ADE), d'acquérir une large culture architecturale, de disposer d'un bagage théorique solide et de maîtriser les bases essentielles des savoir-faire techniques et pratiques du projet.

La formation de l'ADE à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), porte spécifiquement sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent.

Lorsqu'il entreprend une formation HMONP, l'ADE s'oriente dans une direction précise. Il fait le choix d'un parcours professionnel d'une nature toute particulière. Il s'apprête à endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi sur l'architecture de 1977 et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession.

Il va devoir assumer le projet en tant qu'auteur, répondre de ses choix sur les plans économique juridique et esthétique, faire face à une responsabilité multiple et évolutive.

Cette prise de responsabilité implique une mutation à laquelle la formation doit préparer l'architecte.

La formation à l'HMONP doit lui permettre de se doter de la boîte à outils, des méthodes et des bases de connaissance lui permettant de développer et d'élargir sa compétence dans un processus de formation qu'il poursuivra ensuite tout au long de son parcours en particulier à travers sa démarche de formation continue.

Au cours de cette période de formation, les compétences et les méthodes à acquérir le seront suivant deux approches complémentaires : une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture.

LES ENJEUX DE LA RESPONSABILITÉ

Il s'agit essentiellement d'une formation aux méthodes de gestion d'agence et de gestion de projet indispensables à la pratique professionnelle du métier. Ceci concerne aussi bien le management des hommes que la connaissance des procédures.

Dans cette optique, l'acquisition des connaissances doit se réaliser de façon réflexive et critique. L'accent doit être mis sur la connaissance des points clefs et des principes directeurs plutôt que sur l'acquisition de données qui bien que nécessaires devront être mises à jour de façon régulière.

L'accent sera mis sur le caractère complexe et multiple de la responsabilité de l'architecte maître d'œuvre et sur toutes les formes de cette responsabilité : sociale, culturelle, éthique, économique, environnementale, juridique.

Sur le plan juridique, la HMONP doit tout particulièrement permettre à l'architecte de connaître ses divers champs de responsabilité, de maîtriser l'étendue de celle-ci de façon à les assumer pleinement et en connaissance de cause.

Sur le plan professionnel, la HMONP doit permettre à l'ADE de comprendre, pour en acquérir la maîtrise, les mécanismes de décisions et d'arbitrage qui président au développement opérationnel des projets.

Plus que l'accumulation de savoirs, la HMONP doit donc résulter de la maîtrise de méthodes pratiques d'acquisition d'une information qui est aujourd'hui et par nature multiple et changeante. La vigilance, l'éveil, l'ouverture d'esprit face à un environnement économique, réglementaire et social en perpétuelle évolution sont dans ce domaine les maîtres mots de la formation.

La HMONP doit intégrer dans le parcours de formation de l'ADE le fait essentiel que l'activité économique est désormais globalisée et que l'Europe est un marché ouvert. Les conditions d'installation et d'exercice, la concurrence dans la fourniture de services, la connaissance et la reconnaissance mutuelles des compétences sont autant de données qui devront avoir été abordées et comprises.

UEH 111 / Séquence 1

Le cadre administratif, missions et travaux

<p>Caractère</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Obligatoire au choix <input type="checkbox"/> Optionnel</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>L'objectif de cette séquence est de faire connaître le contexte juridique et contractuel de la mission d'architecte.</p>	<p>Enseignant responsable</p> <p>J.P. WETZEL</p>
<p>Périodicité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annuel</p>	<p>Il s'agit, en particulier, d'identifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre juridique de la commande publique et privée - Les différents acteurs de l'acte de bâtir - Les enjeux et responsabilités du contrat - Le contenu des missions d'architecte 	<p>Autres enseignants</p> <p>J.M. COLLARD Maître LE DISCORDE Frédéric THOMMEN Th. REY</p>
<p>Coefficient de pondération</p> <p><input type="text"/></p>	<p>À l'issue de cette séquence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à un appel d'offre public - Savoir établir un contrat privé ou public - Négocier et définir ses honoraires 	
<p>Modalités pédagogiques (en heures)</p> <p>CM <input type="text" value="28"/> TD <input type="text" value="12"/> TP <input type="text"/> Autres <input type="text"/> (préciser)</p>	<p>Permettre aux participants de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion de contrat avec les droits et les obligations en résultant et d'ainsi prendre conscience de l'importance des engagements pris - Appréhender la diversité des contrats de l'entreprise et en comprendre la dynamique 	<p>Nombres d'heures</p> <p>Encadrées</p> <p><input type="text" value="40"/></p> <p>Travail Personnel</p> <p><input type="text" value="20"/></p> <p>Crédits</p> <p><input type="text" value="7"/></p>
<p>Mode d'évaluation des connaissances (en %)</p>	<p>CONTENU</p> <p>Le contenu se développe sur trois sessions:</p>	
<p>Contrôle Continu <input type="text" value="100"/> Examen <input type="text"/> Évaluation terminale <input type="text"/></p>	<p>1 Contrat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'obligation et de contrat - La classification des contrats - La formation des contrats - L'exécution et l'inexécution des contrats - Les sûretés - Les contrats d'entreprise (contrat de vente – contrat de location – contrat de bail – contrat d'assurance – contrat de prestations de service...) - Le permis de construire 	

	<p>1 Contrat (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats administratifs (marchés publics - affermage – régie intéressée - partenariat public/privé) - Les contrats relatifs à la construction : le contrat d’architecte le contrat d’entrepreneur, de constructeur - Le devoir de conseil - Aperçu sur le système judiciaire français - Notion, diversité de la relation contractuelle (contrat de prestation de service, de vente, de location, de bail professionnel) - Relations commerciales pendant le contrat (négociations...) <p>2 Marchés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu des missions - Marchés publics : loi MOP (missions de bases, missions complémentaires) - Contrat de partenariat et réalisation - Marchés privés, commande - Les honoraires <p>3 Les relations contractuelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relation maîtrise d’ouvrage/maître d’œuvre - Relation au sein de la maîtrise d’œuvre, partenariats, co-traitance, «sous-traitance», mandat commun - Traduction du projet en marché de travaux (dossiers d’appels d’offres, analyses des offres, préconisations, marchés, avenants) - Pièces contractuelles 	
--	---	--

Nature des travaux demandés

Cette formation se fera sous forme de cours et TD avec évaluation à la fin de la séquence

Éléments de bibliographie

- M. Fontaine et autres : «Notions fondamentales de droit», Éd. Foucher, 2006
- N. Ferry-Maccorrio et autres : «Gestion juridique de l’entreprise», Éd. Pesson Éducation, 2006
- J.F. Boguillon et M. Mariage : «Introduction au droit de l’entreprise», Éd. Dunod, 2006
- R. Saint Alary et C. Saint Alary-Hollin : «Droit de la construction», Éd. Dalloz, 2003
- J. Morand-Deville : «Cours de droit administratif», Éd. Montchrestien, 2005

UEH 112 / Séquence 2

L'économie du projet

<p>Caractère</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Obligatoire au choix <input type="checkbox"/> Optionnel</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>L'objectif de cette deuxième séquence est d'appréhender l'estimation, le dialogue économiste de la construction/ concepteur, coûts d'objectifs et coûts globaux.</p>	<p>Enseignant responsable</p> <p>Bady MEZIANE</p>								
<p>Périodicité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annuel</p>	<p>Le projet construit choisi en début des séquences de formation sert de support et étude de cas tout au long des enseignements</p>	<p>Autres enseignants</p> <p>J.P WETZEL Thierry REY</p>								
<p>Coefficient de pondération</p> <p><input type="text"/></p>	<p>CONTENU</p> <p>Le programme et son évaluation initiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les surfaces - La situation géographique et urbaine (accès, environnement, bâti, réseaux) - La situation géologique et les risques (neige, vent, séismes, écoulement des eaux) - L'enveloppe budgétaire pré estimée (client) 	<p>Nombres d'heures</p>								
<p>Modalités pédagogiques (en heures)</p> <table border="1"> <tr><td>CM</td><td>24</td></tr> <tr><td>TD</td><td>8</td></tr> <tr><td>TP</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td></tr> </table> <p>(préciser)</p>	CM	24	TD	8	TP		Autres		<p>Les moyens d'estimation du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Métrés - Ratios - Analogies - Raccordements aux concessionnaires institutionnels 	<p>Encadrées</p> <p><input type="text" value="36"/></p> <p>Travail Personnel</p> <p><input type="text" value="20"/></p> <p>Crédits</p> <p><input type="text" value="8"/></p>
CM	24									
TD	8									
TP										
Autres										
<p>Mode d'évaluation des connaissances(en %)</p>	<p>Le coût d'objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagements de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre vis-à-vis du Maître d'Ouvrage - Coût global ouvrage et honoraires - Base des honoraires et répartition - Rémunération des éléments de mission 									
<table border="1"> <tr><td>Contrôle Continu</td><td><input type="text" value="100"/></td></tr> <tr><td>Examen</td><td><input type="text"/></td></tr> </table>	Contrôle Continu	<input type="text" value="100"/>	Examen	<input type="text"/>	<p>L'évolution du coût d'objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phases de projet : Acte d'engagement, APS, APD 					
Contrôle Continu	<input type="text" value="100"/>									
Examen	<input type="text"/>									
<table border="1"> <tr><td>Évaluation terminale</td><td><input type="text"/></td><td><input type="text"/></td></tr> </table>	Évaluation terminale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<p>Les pièces du marché de consultation des entreprises (DCE) et les estimations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Descriptif (CCTP) - Quantitatif (Détail estimatif, métrés par lots) - Taux de tolérance 						
Évaluation terminale	<input type="text"/>	<input type="text"/>								
	<p>Jugement des offres - Rapport et adjudication des Lots - Négociations.</p> <p>Contrôle des coûts et règlements des situations.</p>									

Nature des travaux demandés
Sous forme de TD

UEH 121 / Séquence 3

Le chantier et sa gestion

<p>Caractère</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Obligatoire au choix <input type="checkbox"/> Optionnel</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>L'objectif de cette troisième séquence est d'appréhender le chantier, sa gestion, son organisation les intervenants, leurs relations contractuelles, les responsabilités.</p> <p>Le projet construit choisi en début des séquences de formation sert de support et étude de cas tout au long des enseignements.</p> <p>CONTENU</p> <p>Les intervenants :</p> <p>Définition du rôle, du droit et obligation de chaque intervenant au stade de la direction de l'exécution des contrats de travaux</p> <p>La Maîtrise d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le maître d'ouvrage et/ou son représentant légal - le conducteur d'opération <p>La Maîtrise d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'architecte - Les bureaux d'études techniques - Les bureaux d'études spécialisés - L'économiste <p>La Maîtrise de chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le maître de chantier (ordonnancement, pilotage, coordination) <p>Les bureaux de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôleur technique - Le coordinateur hygiène et sécurité - Le responsable charte environnementale <p>Les entreprises</p> <p>Le démarrage du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de service de démarrage des travaux - La période de préparation du chantier - Le plan d'installation de chantier - Le plan d'implantation - Le plan de nivellement - Le panneau de chantier - Les autorisations administratives, la déclaration de travaux, constat préalable - Décomposition des temps d'intervention - Mise au point et signature du planning des travaux - Plan d'exécution et de réservations - Plan d'atelier et de chantier - Convention et suivi des déchets de chantier - Établissement et diffusion des PPSPS - Établissement liste échantillons et documentations techniques - Mise au point avec les concessionnaires (EDF, GDF, Eau, Telecom, Assainissement, etc...) des raccordements aux réseaux. 	<p>Enseignant responsable</p>
<p>Périodicité</p>		<p>A. DA SILVA</p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> Annuel</p>		<p>Autres enseignants</p>
<p>Coefficient de pondération</p> <p><input type="text"/></p>		<p>Emeline PERNOT J.P WETZEL</p>
<p>Modalités pédagogiques (en heures)</p>		<p>Nombres d'heures</p>
<p>CM <input type="text" value="24"/> TD <input type="text" value="8"/> TP <input type="text"/> Autres (préciser) <input type="text"/></p>		<p>Encadrées</p> <p><input type="text" value="36"/></p>
<p>Mode d'évaluation des connaissances (en %)</p>		<p>Travail Personnel</p> <p><input type="text" value="20"/></p>
<p>Contrôle Continu <input type="text" value="100"/> Examen <input type="text"/></p>	<p>Crédits</p>	
<p>Évaluation terminale <input type="text"/></p>	<p><input type="text" value="8"/></p>	

UEH 121 / Séquence 3 (suite)

Le chantier et sa gestion

	<p>Le suivi du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation et direction des réunions (réunion hebdomadaire avec les entreprises, réunions : maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre / usagers / bureaux de contrôle / SPS / SDIS etc.- Établissement ou visa des plans d'exécutions, validation de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle.- Synthèse des plans d'exécution et plan PAC.- Direction de l'exécution des travaux (avancement, conformité, qualité).- Établissement et diffusion des comptes-rendus.- Établissement des avenants et ordres de service (travaux modificatifs et complémentaires, retard sur planning, arrêt / interruption redémarrage de chantier, ordre de service exécutoire).- Suivi des observations du bureau de contrôle.- Devoir de conseil au maître d'ouvrage.- Validation des choix des matériaux, échantillons, coloris par le maître d'ouvrage.- Gestion financière (vérification des décomptes mensuels et finaux, établissement des états d'acompte, examen des devis complémentaires et des mémoires en réclamation). <p>La fin du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Opérations préalables à la réception des travaux.- Établissement et diffusion de la liste des réserves éventuelles.- Établissement et diffusion des procès verbaux de réceptions de travaux.- Suivi de la levée des réserves.- Constitution du dossier des ouvrages exécutés (plans de récolement, dossier maintenance et exploitation, formation des usagers).- Validation de la performance des installations.- Autorisation d'ouverture.- Examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage.- Assistance au maître d'ouvrage pendant la période de parfait achèvement.- Décompte définitif	
--	--	--

Nature des travaux demandés

Sous forme de TD – Diagnostic – Compte rendu de chantier

UEH 122 / Séquence 4

Le cadre juridique et économique

<p>Caractère</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Obligatoire au choix <input type="checkbox"/> Optionnel</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>L'objectif de cette 4^{ème} séquence est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'appréhender les différents modes d'exercice en France et en Europe du métier d'architecte. - De connaître le cadre légal du métier d'architecte. - De comprendre la gestion économique et sociale de l'agence d'architecture. - De saisir la « notion d'entreprise de l'architecture » et d'en appréhender les évolutions possibles. 	<p>Enseignant responsable</p> <p>C.THIEBAULT</p>
<p>Périodicité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annuel</p>		<p>Autres enseignants</p> <p>Maître LE DISCORDE M. HASTENTEUFEL J.M. COLLARD Bertrand CHAUVET Nathalie ROUSTANT J.P WETZEL Olivier DE CRÉCY</p>
<p>Coefficient de pondération</p> <p><input type="text"/></p>	<p>CONTENU</p> <p>Organisation et contexte de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ordre : rôle-mission, code de déontologie - Diplôme et titre - Syndicat professionnel - Évolution de l'exercice de la profession et des métiers de l'architecture. 	
<p>Modalités pédagogiques (en heures)</p>		
<p>CM <input type="text" value="36"/> TD <input type="text" value="10"/> TP <input type="text"/> Autres <input type="text"/> (préciser)</p>	<p>La profession et l'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liberté d'établissement - Reconnaissance des diplômes - Exercice dans d'autres pays européens et dans les pays tiers. 	<p>Nombres d'heures</p> <p>Encadrées</p> <p><input type="text" value="46"/></p>
<p>Mode d'évaluation des connaissances (en %)</p>		
<p>Contrôle Continu <input type="text"/> Examen <input type="text"/></p>	<p>Les responsabilités garantie-assurance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents aspects de la responsabilité : responsabilité civile, pénale ; responsabilité délictuelle, quasi-délictuelle, contractuelle ; responsabilité des produits. - La responsabilité du constructeur : responsabilité du parfait achèvement, biennal, décennal ; obligation et devoir de conseil. - Mise en place des garanties (réparation préjudice, assurance). - Assurance (assurance de responsabilité civile, assurance dommage, etc...). 	<p>Travail Personnel</p> <p><input type="text" value="20"/></p> <p>Crédits</p>
<p>Évaluation terminale <input type="text" value="100"/></p>		<p><input type="text" value="7"/></p>
	<p>Les modes d'exercice et leur diversification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation de la profession : les entreprises d'architecture (nombre, taille, ...). - Les différents types d'exercice : exercice libéral, les collaborateurs libéraux ; exercice en société (exercice commercial) ; initiation au droit des sociétés et aptitude aux diverses sociétés d'architecture : sociétés civiles (professionnelles) ; sociétés commerciales (EURL, SARL, SA, SAS) ; sociétés à exercice libéral (SELARL, SELAS) ; exercice d'architecte salarié ; exercice libéral dans une structure professionnelle d'accueil et dans la fonction publique. - Comparaison des modes d'exercice : avantages, inconvénients (statuts fiscaux et sociaux). - Les formalités d'inscription. 	

UEH 122 / Séquence 4 (suite)

Le cadre juridique et économique

	<p>Organisation et gestion des agences:</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion de l'agence, principes, aspects techniques et administratifs d'une agence, d'une entreprise, organigramme, les fonctions de l'entreprise.- Gestion financière: créations, plans de financement, «business plan», éléments prévisionnels ; initiation à la comptabilité générale (compte de résultat, bilan, amortissements, provisions) ; initiation à l'analyse financière: ratios, solde intermédiaire de gestion, fonds de roulement, rentabilité, endettement ; initiation à la comptabilité analytique : calcul du prix de revient (seuil de rentabilité, coûts fixes, coûts variables).- Gestion du personnel: la fonction «personnel» ; initiation au droit du travail : contrat de travail, contrat de collaborateur, convention collective.- Gestion fiscalité de l'agence: les bases ; BNC, BIC, TVA, Taxe professionnelle.- Gestion du carnet de commande: prospections, négociations.- Gestion de la propriété artistique et des autres propriétés incorporelles.	
--	---	--

Nature des travaux demandés

Étude de cas – dossier d'étude
Simulation de création d'entreprise et gestion adaptée à l'entreprise d'architecture

Éléments de bibliographie

Mémento pratique Lefevre : «Professions libérales», 2007
M. Huet : «Droit de l'architecture», Éd. Economica
M. Huet : «L'architecte maître d'œuvre», Éd. Moniteur, 2004
R. Barthe : «Visa pour la comptabilité», Éd. d'organisation
B. et F. Granguillot : «Comptabilité générale». Éd. Gualino
J.F. Regnard : «Lire un Bilan», top édition

UEH 123 / Mémoire professionnel: élaboration et soutenance

<p>Caractère</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Obligatoire au choix <input type="checkbox"/> Optionnel</p>	<p>C'est un écrit structuré, articulé à une pratique professionnelle mise en œuvre effectivement par le candidat. Il présente les éléments de contexte permettant de comprendre les enjeux, contraintes et ressources de la mise en situation professionnelle. Il comporte une problématique élaborée, c'est-à-dire tout à la fois : une question précisément formulée et une hypothèse de réponse qui devra être mise à l'épreuve. Ce n'est en aucun cas un journal de stage. Ce n'est pas une compilation de références et d'expériences qui est l'objet du carnet de bord tenu par ailleurs...</p>	<p>Enseignant responsable</p> <p>Directeur d'études</p>
<p>Périodicité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annuel</p>	<p>C'est un travail qui interroge la pratique et permet de montrer qu'on est capable de prendre du recul sur la mise en situation professionnelle en la confrontant aux enseignements théoriques reçus, et d'un retour critique sur le rapport conception/mise en œuvre. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant le jury final.</p>	<p>Autres enseignants</p>
<p>Coefficient de pondération</p> <p><input type="text"/></p>	<p>C'est un travail qui interroge la pratique et permet de montrer qu'on est capable de prendre du recul sur la mise en situation professionnelle en la confrontant aux enseignements théoriques reçus, et d'un retour critique sur le rapport conception/mise en œuvre. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant le jury final.</p>	
<p>Modalités pédagogiques (en heures)</p>	<p>Rédaction du mémoire professionnel: Le mémoire professionnel est un document analytique et prospectif qui met en évidence :</p>	<p>Nombres d'heures</p>
<p>CM <input type="text"/> TD <input type="text"/> TP <input type="text"/> Autres (préciser) <input type="text"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le profil de la structure d'accueil de l'insertion professionnelle (statut, identité, fonctionnement interne, champs de pratiques, références, ...); - Les tâches effectuées dans le cadre du contrat de travail et l'implication effective dans ces tâches; - Le regard porté sur les aspects juridiques, réglementaires et économiques de l'exercice de la maîtrise d'œuvre; - La confrontation des apports de l'enseignement initial à la situation d'exercice professionnel; - Un positionnement critique personnel sur la pratique de la maîtrise d'œuvre (enjeux, marge d'initiative, responsabilité, jeu d'acteurs, demande sociale, ...). 	<p>Encadrées <input type="text"/></p>
<p>Mode d'évaluation des connaissances (en %)</p>	<p>La rédaction et la présentation de ce rapport doivent répondre au cahier des charges suivant:</p>	<p>Travail Personnel <input type="text"/></p>
<p>Contrôle Continu <input type="text"/> Examen <input type="text"/></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un plan exposé dans un sommaire en début de document et argumenté dans l'introduction; - Être rédigé dans une langue correcte, sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe, de la construction des phrases; - Présenter le contexte et l'objectif de la mise en situation professionnelle d'une manière suffisamment explicite pour qu'un lecteur extérieur à l'organisme d'accueil puisse les comprendre. 	<p>Crédits <input type="text"/></p>
<p>Évaluation terminale <input type="text"/> 100 <input type="text"/></p>	<p>D'une manière générale, il doit permettre à l'architecte référent dans l'entreprise d'accueil et au postulant, de conserver la mémoire du travail réalisé et d'en informer ou en rendre compte à des tiers (les membres du jury, des personnes de la structure d'accueil, etc...).</p>	<p><input type="text"/> 30 <input type="text"/></p>
	<p>La soutenance du mémoire professionnel: La soutenance consiste en un exposé de 20 à 25 minutes, dont la forme et le fond seront d'égale importance, suivi d'une réponse à des questions et/ou des demandes d'explicitation du jury. La soutenance ne se limite pas à un résumé oral de l'expérience professionnelle ou du mémoire, mais témoigne de l'expression d'un recul critique par rapport à l'écrit.</p>	

Nature des travaux demandés Le mémoire est d'environ 40 pages, hors illustrations et annexes.

SECRETARIAT ADMINISTRATIF : MARIE TRAN

ENSAS /Formation HMONP / Mme Marie TRAN
6-8 Boulevard Wilson - 67000 STRASBOURG

Tel +33 (0)3 88 32 25 35 Fax +33 (0)3 88 32 82 41
Mél: hmo@strasbourg.archi.fr

WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR